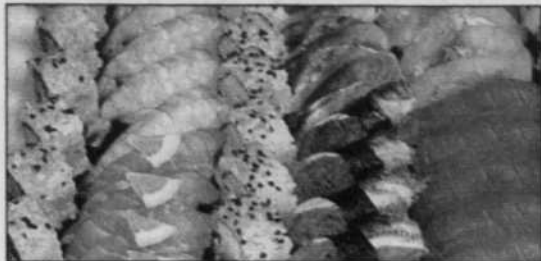


Les Ontariens pourront manger des sushis sans souci

Page A 4



Le huard flirte avec les 80 ¢US

Page A 7

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCV N° 223

LE VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 2004

87¢ + TAXES = 1\$

Kerry attaque, Bush tient bon

L'insulte en moins, les deux adversaires réitérent leurs accusations réciproques

CLAUDE LÉVESQUE

Les dizaines de millions d'Américains et d'autres citoyens du monde qui ont assisté hier soir au débat Bush-Kerry ont entendu jusqu'à plus soif les deux adversaires se lancer, l'insulte en moins, les mêmes accusations réciproques que les deux camps s'échangent depuis le début de la campagne.

Le président a fait «une erreur colossale» en lançant précipitamment une guerre contre Saddam Hussein au lieu de finir le travail avec Oussama Ben Laden, a martelé d'entrée de jeu le candidat démocrate John Kerry, à qui le président républicain a reproché à de nombreuses reprises d'envoyer des «messages contradictoires» quant à la volonté des États-Unis de triompher en Irak.

En réponse à la question de savoir quel candidat serait le plus à même d'empêcher une nouvelle attaque terroriste de l'ampleur de celle du 11 septembre 2001, le sénateur démocrate du Massachusetts a reproché à son adversaire d'avoir laissé filer Oussama Ben Laden dans les montagnes de Tora Bora (Afghanistan) à la fin de 2001 en «sous-contratant» les opérations militaires à des chefs de tribus locaux.

«Nous n'avons pas su utiliser les forces américaines, les mieux entraînées au monde pour le tuer», a-t-il dénoncé.

Bien que les questions posées par le journaliste Jim Lehrer aient porté sur une large palette d'enjeux de politique étrangère — dont la Corée du Nord, l'Iran et même la Russie et le Soudan —, le débat a eu tendance à vite se centrer sur la question irakienne. Ainsi, George W. Bush a dit, concernant sa politique de



Le débat a eu tendance à vite se centrer sur la question irakienne

lutte contre le terrorisme: «Les gens savent quelle est ma position. Notre pays a le devoir de détruire l'idéologie de haine. Mais la façon de le faire n'est pas d'hésiter, c'est de demeurer fort et de rester sur l'offensive et de promouvoir la liberté.»

Ce à quoi John Kerry a répondu qu'«on peut être fort tout en étant intelligent», notamment en ne détournant pas la guerre contre le terrorisme (d'al-Qaïda) au profit de celle en Irak.

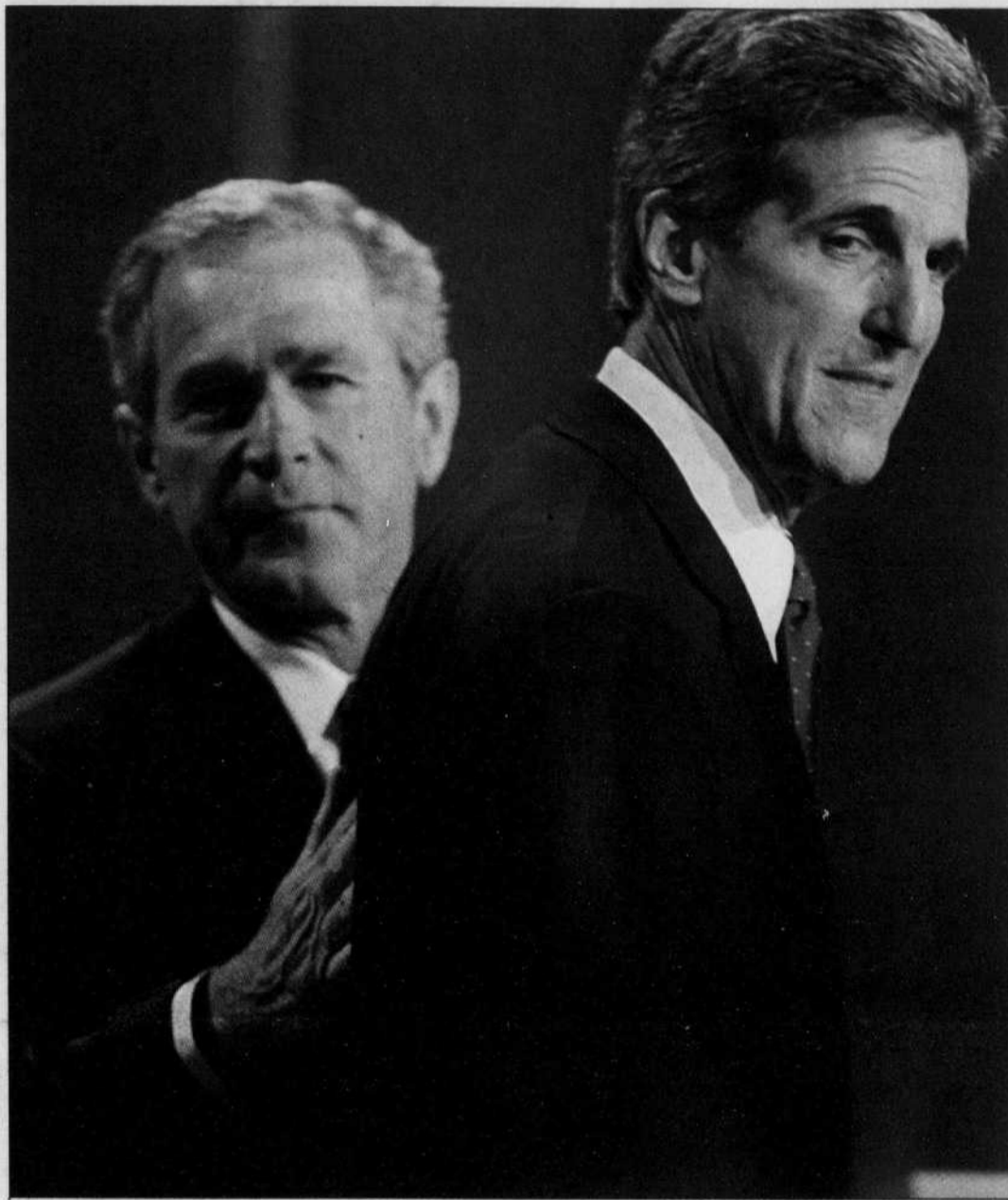
À ce sujet, M. Kerry a insisté, comme il l'a souvent fait dans le passé, sur l'absence de liens entre le régime de Saddam Hussein et al-Qaïda et sur l'existence des armes de destruction massive en Irak.

Accusant Bush de n'avoir pas joué le jeu du Conseil de sécurité de l'ONU et d'avoir trahi sa promesse de ne recourir à la guerre qu'en «dernier recours», il a déploré que «90 % des pertes humaines et des coûts» de la guerre (pour la coalition anti-Saddam) aient été subis par les États-Unis.

Comme il probablement inévitable pour un président sortant, M. Bush a souvent paru sur la défensive.

Les attaques de son adversaire ont porté sur plusieurs fronts. Toujours sur l'Irak, le sénateur du Massachusetts a semblé marquer des points lorsqu'il a insisté sur l'absence «de plan pour gagner la paix» au

VOIR PAGE A 10: DÉBAT



Un débat musclé mais empreint de civilité.

La campagne en 90 minutes

À vue de nez et vu de Montréal: avantage Kerry. Si le candidat démocrate, qui traîne dans les sondages, jouait sa tête hier soir à l'université de Miami contre George Bush devant près de 60 millions de téléspectateurs, il ne l'a pas perdue.

Le débat d'hier, portant sur la sécurité nationale et la politique extérieure, était jugé crucial pour M. Kerry à un mois de la présidentielle du 2 novembre. Toute une campagne électorale concentrée dans 90 petites minutes. Aura-t-il suffisamment bien paru pour s'imposer contre le président en ces «temps de guerre»? Il aura, en tout cas, fait mentir l'image du politicien sans empathie et aux positions changeantes que les républicains aiment à dépeindre.

M. Kerry ne manquait pas de munitions: enlèvement du conflit irakien, manipulations politiques au sujet des armes de destruction massive, incapacité à

capturer Oussama ben Laden, multiplication des attentats terroristes, pertes en vies humaines, contrats d'Halliburton... Et il les a bien utilisées, sans s'embrouiller, déconstruisant avec aplomb les positions du président qui a paru à plusieurs reprises exaspéré, hésitant, sur la défensive. En un mot, John Kerry l'a, sur le fond, mis en boîte, contestant sa crédibilité en politique étrangère et l'accusant, dès le départ, d'avoir commis «une colossale erreur de jugement» en lançant la guerre en Irak sans coalition digne de ce nom, plutôt que de s'attaquer à l'essentiel: combattre Oussama ben Laden et al-Qaïda.

Moment fort de ce débat qui n'en était pas tout à fait un — les deux candidats n'ayant pas le droit de se parler directement — alors que M. Kerry épingleait le président pour son refus de corriger le tir



Guy Taillefer

VOIR PAGE A 10: CAMPAGNE

Des dizaines d'écoliers sont tués en Irak

Donald Rumsfeld reconnaît que les rangs des rebelles s'étoffent

Bagdad — Plus de 50 personnes, dont des dizaines d'écoliers, ont été tuées hier en Irak dans des attentats. Plusieurs attaques à la voiture piégée ont ainsi fait au moins 46 morts et plus de 200 blessés à Bagdad alors que quatre autres personnes trouvaient la mort dans une explosion à Talafar (nord) et que d'autres violences faisaient des victimes dans le reste du pays.

Aux États-Unis, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a reconnu que les rangs des rebelles s'étoffent. M. Rumsfeld parlait sur les ondes d'une radio américaine mercredi soir.

Par ailleurs, la chaîne panarabe al-Jazira a diffusé des images de dix nouveaux otages en Irak tandis que le premier ministre britannique Tony Blair se disait prêt à «écouter» les ravisseurs de l'otage Kenneth Bigley.

Plusieurs explosions ont secoué l'ouest de Bagdad où des habitants fêtaient l'ouverture d'un nouveau système d'égouts hier après-midi, tuant au moins 42 personnes, dont 35 enfants, selon Ihsan Nasser, responsable à l'hôpital de Yarmouk. En 17 mois d'insurrection, c'est le plus grand nombre d'enfants tués en un seul attentat. L'hôpital de Yarmouk a également reçu 131 blessés irakiens, auxquels il faut ajouter dix soldats américains frappés par l'explosion.

Selon le ministère de l'Intérieur, deux voitures piégées et une bombe disposée sur le bord de la route ont explosé successivement sur le passage d'un convoi américain dans le quartier d'al-Amel. Mais selon l'armée américaine, les trois déflagrations étaient l'œuvre de voitures piégées: deux ont visé la foule rassemblée pour l'ouverture des égouts, et une troisième, un poste de contrôle de la Garde nationale irakienne.

Un peu plus tôt, un kamikaze avait fait exploser



Tony Blair s'est dit prêt à «écouter» les ravisseurs de l'otage Kenneth Bigley

VOIR PAGE A 10: IRAK

L'éditorial de Serge Truffaut en page A 8

Merck retire le Vioxx du marché

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Dur coup hier pour le géant pharmaceutique Merck, qui a annoncé le retrait volontaire de son anti-inflammatoire-vedette, le bien connu Vioxx, en raison d'un risque accru d'incidents cardiovasculaires après 18 mois de traitement continu. Le triomphe de son principal concurrent, Pfizer, pourrait toutefois être de courte durée, le retrait faisant planer un doute sur les nouveaux médicaments issus de la même catégorie, les «Cox-2».

Dans l'immédiat, la nouvelle aura une incidence directe sur les cliniciens québécois puisque ceux-ci n'auront pas le choix désormais de se tourner vers les concurrents immédiats du Vioxx, le Celebrex et le Bextra, tous deux produits par Pfizer. En pratique toutefois, l'éventail de la pharmacopée des médecins sera encore plus réduit puisque le Bextra ne figure pas sur la Liste de médicaments remboursables par le régime public québécois.

Produit-vedette chez Merck, le Vioxx

VOIR PAGE A 10: VIOXX

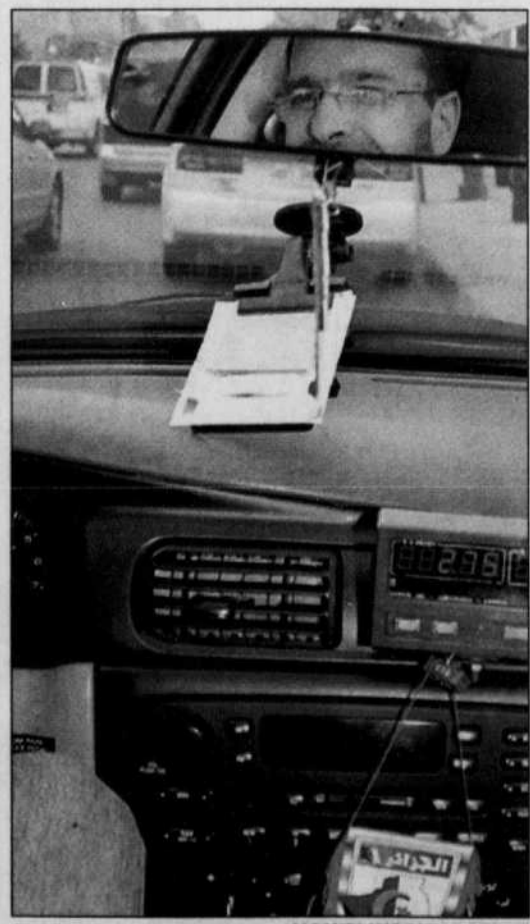
INDEX

Table with 3 columns: Annonces, Avis publics, Cinéma, Décès, Éditorial, Idées, Méto, Monde, Mots croisés, Nature, Resto, Sports, Télévision, Week-end.

La pub aux portes des taxis

Un projet d'écrans interactifs est sur la table

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

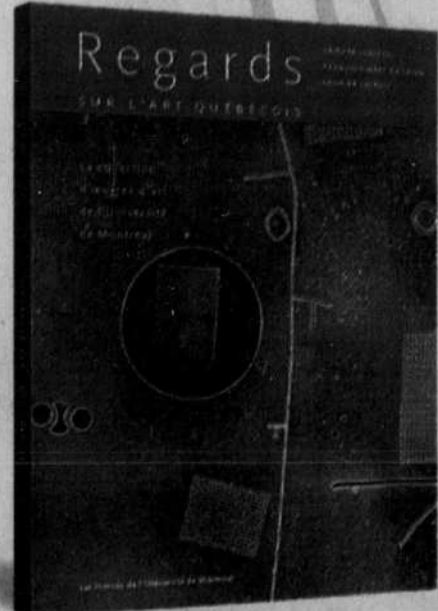
Les Montréalais n'en ont pas fini avec la publicité, et ceux qui en sont déjà saturés devront peut-être faire un effort additionnel au cours des prochains mois. En effet, l'industrie du taxi, un des derniers sanctuaires non publicitaires de l'espace public, aimerait bien embarquer dans le grand train des annonceurs, comme c'est le cas dans certaines grandes villes (et même à Longueuil). Un premier projet concret se discute actuellement: on parle d'écrans tactiles interactifs et de petits haut-parleurs intégrés aux appuie-têtes des voitures. Un produit qui, comme le dit le concepteur, va frapper fort... à condition que le Bureau du taxi de Montréal l'approuve. Mais auparavant, les intervenants du milieu devront résoudre un problème qui traîne depuis l'entrée en vigueur de la loi 163 et la dissolution des liges de taxi, en 2001: celui de la représentation des chauffeurs, qui paralyse tout le processus. Le gouvernement entendra d'ailleurs une série de consultations parlementaires à ce sujet lundi.

Actuellement étudié par certaines coopératives et par le Regroupement des chauffeurs de taxi des Métros (15 % des chauffeurs de la région métropolitaine),

VOIR PAGE A 10: TAXIS

Les Presses de l'Université de Montréal

Un siècle d'art québécois



Regards sur l'art québécois La collection d'œuvres d'art de l'Université de Montréal

ANDRÉE LEMIEUX, FRANÇOIS-MARC GAGNON ET LAURIER LACROIX 128 PAGES • 39,95 \$

PUM www.pum.umontreal.ca

Université de Montréal

ACTUALITÉS

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

une voiture piégée devant un complexe gouvernemental à Abou Ghraïb, dans la banlieue ouest de Bagdad. Au moins un soldat américain et deux policiers irakiens ont été tués et 60 autres personnes blessées. Une autre voiture piégée a explosé à Talafar, faisant au moins quatre morts et 16 blessés, selon le D^r Fawzi Mohammed al-Taani, directeur de l'hôpital général de Talafar.

Par ailleurs, dans les faubourgs de Bagdad, des insurgés ont tiré une roquette sur une zone de support logistique de la coalition, tuant un soldat et en blessant sept autres, selon l'armée américaine.

Les attentats de Bagdad faisaient suite à un raid aérien de l'armée américaine sur un repaire présumé de militants à Fallouja (nord-ouest de Bagdad), dans lequel quatre Irakiens ont été tués et huit autres blessés, selon des sources hospitalières. L'armée américaine a expliqué que la cible était une cache de partisans du terroriste jordanien Abou Moussab al-Zarqawi.

C'est dans ce contexte que la chaîne de télévision al-Jazira a diffusé les images de dix nouveaux otages enlevés en Irak. Selon al-Jazira, ces six Irakiens, deux Libanais et deux Indonésiens ont été enlevés par l'Armée islamique en Irak, l'organisation ayant revendiqué le rapt des deux journalistes français Christian Chesnot et Georges Malbrunot et de leur chauffeur syrien, le 20 août dernier. Selon la chaîne, ces dix nouveaux otages travaillent pour la compagnie d'électricité Jib.

A Londres, le premier ministre britannique a fait savoir que son gouvernement était prêt à «écouter» mais pas à «négocier» avec les ravisseurs de l'otage Kenneth Bigley, cet ingénieur de 62 ans enlevé il y a deux semaines à Bagdad en compagnie de deux Américains qui, depuis, ont été décapités.

En dépit de l'aggravation de l'insécurité, les élections auront bien lieu «l'an prochain à la date prévue», c'est-à-dire en janvier, a réaffirmé le premier ministre irakien Iyad Allawi.

Par ailleurs, l'Égypte a entamé les consultations avec les parties internationales pour accueillir une conférence internationale sur l'Irak durant la dernière semaine de novembre à Charm el-Cheikh, sur la mer Rouge, a déclaré hier le ministre égyptien des Affaires étrangères.

Washington espère que cette conférence permettra de conforter le processus de transition politique en Irak dans la perspective des élections en janvier.

Le Fonds monétaire international a approuvé une première aide d'urgence à l'Irak, un geste essentiel pour décider du sort des 120 milliards de dollars de la dette irakienne.

Citant des sources diplomatiques, le quotidien britannique *Financial Times* a rapporté que les régions du sud de l'Irak, riches en pétrole, envisagent de se constituer en une région autonome, une initiative qui pourrait mettre en péril l'unité du pays.

A Bruxelles, l'entourage du général américain James Jones, commandant suprême des forces alliées en Europe, a indiqué que la mission de formation de l'OTAN pour les forces de sécurité irakiennes pourrait atteindre jusqu'à 3000 hommes, un chiffre non confirmé par les responsables de l'OTAN.

Enfin, l'armée américaine a annoncé l'élargissement hier de quelque 180 détenus de la prison d'Abou Ghraïb dans le cadre des libérations décidées par une commission américano-irakienne.

D'après Associated Press et l'Agence France-Presse

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

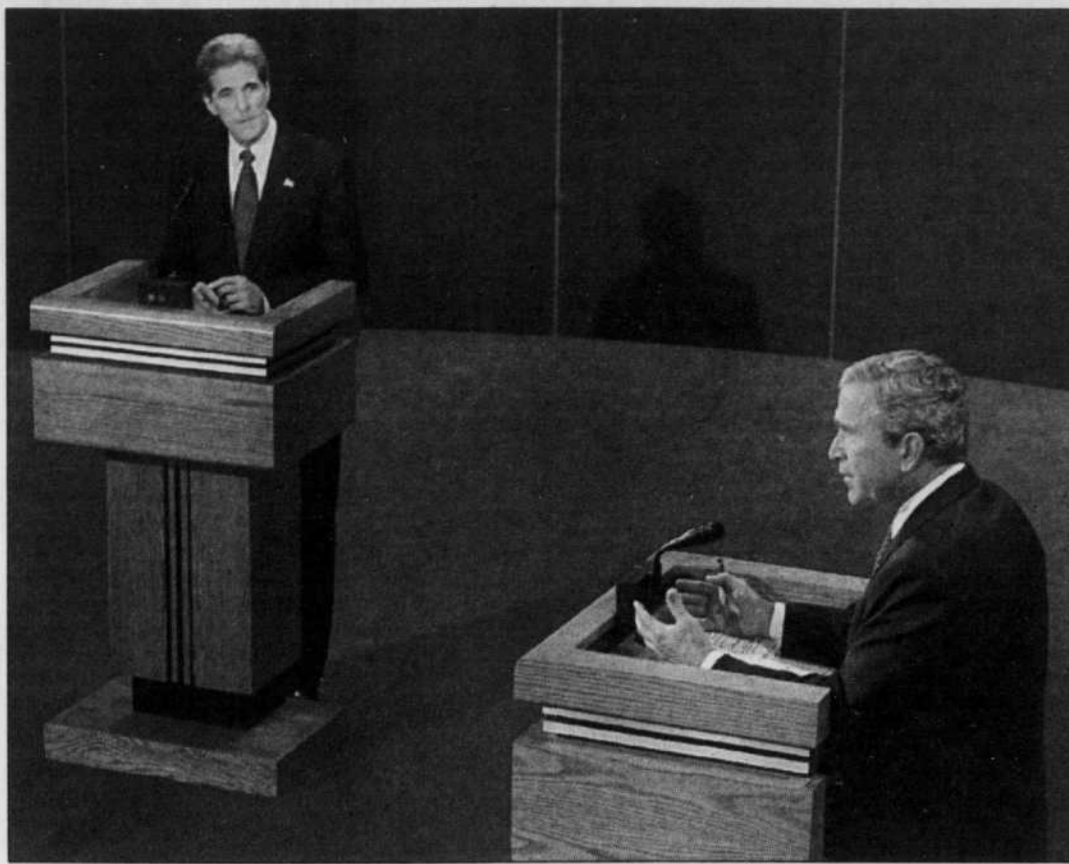
Service à la clientèle et

abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organismes reconnus dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement 00858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Kerry et Bush se retrouveront les 8 et 13 octobre.

DÉBAT

SUITE DE LA PAGE 1

moment de déclencher le guerre. Il a insisté sur l'isolement dans lequel se trouvent aujourd'hui les États-Unis. Il a également déploré le mauvais équipement dont doivent selon lui se contenter les soldats sur le front.

A ces critiques multiples, le président sortant a répondu à satiété que les tergiversations de son adversaire ne sont pas de nature à susciter les alliances internationales que celui-ci appelle de ses vœux. Disposant des mêmes informations venant des services de renseignements, M. Kerry avait voté au Congrès la loi autorisant le président à recourir à la force contre l'Irak, a-t-il rappelé à plusieurs occasions. Depuis ce temps, pourtant, le sénateur Kerry prétend que les États-Unis livrent «la mauvaise guerre, au mauvais endroit et au mauvais moment», a déploré M. Bush.

John Kerry a également reproché à son adversaire républicain d'avoir peu fait peu «sécuriser» les ma-

tières radioactives présentes dans l'ex-Union soviétique afin de les empêcher de tomber entre les mains de groupes terroristes.

Il a également reproché à M. Bush de dépenser plus d'argent pour former les policiers et les pompiers irakiens que pour favoriser l'embauche de nouveaux agents ou sécuriser les infrastructures aux États-Unis. De son côté, le président sortant a vanté les mérites du Patriot Act, tout en signalant qu'il a triplé le budget de la sécurité intérieure depuis l'automne 2001.

Sur la Corée du Nord, le candidat démocrate se dit convaincu que la rupture du dialogue bilatéral a mené à la radicalisation du régime de Pyongyang, tandis que le président Bush estime que l'approche actuelle, impliquant tous les voisins de la Corée du Nord, est supérieure. Défendant sa politique en matière de non-prolifération, il a mentionné la nouvelle attitude pacifique de la Libye de Mouamar Kadhafi.

Le Devoir

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

de sa politique étrangère à la lumière du chaos irakien. Reconnaisant avoir fait une erreur en ne votant pas la totalité d'une rallonge budgétaire pour les troupes américaines, le candidat démocrate a répliqué au président en lui reprochant d'en avoir commis une en envahissant l'Irak. «Quelle était la pire?», lui a-t-il demandé. Touché! En fin de débat, il lui a lancé: «On peut être sûr d'une chose et se tromper en même temps.» M. Kerry a confirmé sa réputation d'excellent débattant.

Impénitent, moins articulé, George Bush s'en est tenu, en grande partie, à un argument unique: à savoir que M. Kerry est une «girouette» et qu'il est trop porté sur le multilatéralisme pour avoir l'indépendance d'esprit nécessaire à la défense du peuple américaine et de ses intérêts.

Sauf que ces débats sont autant question de forme que de fond, de style que de substance. Jamais, soulignent les experts, ces questions de caractère personnel et de vision politique n'ont été cette année plus entremêlées que depuis 1972, pendant la guerre du Viet-nam. Si donc M. Kerry a gagné la joute intellectuelle, il reste à voir s'il a remporté celle des perceptions populaires. A-t-il donné aux Américains le sentiment qu'ils pourraient lui faire confiance? est la question à laquelle les spécialistes se verseront en fines analyses au cours des prochains jours sur toutes les

tribunes médiatiques. À ce jeu, M. Bush, plus chaleureux, partait pourtant gagnant contre un John Kerry jugé froid. La politique spectacle a l'habitude de faire l'économie de la nuance. C'est un piège dans lequel le débat d'hier soir, du reste assez linéaire, n'est pas tombé. Aussi, la rigidité des règles du débat aura peut-être désavantagé le président.

Les sondages tireront des conclusions au cours des prochains jours. En 1960, le sentiment que Richard Nixon avait mal paru face à John F. Kennedy avait été peu remarqué le lendemain du débat. Sa mauvaise performance n'avait vraiment été relevée que 48 heures plus tard.

Que le débat ait été tenu en Floride ne manquait pas de symbolisme, s'agissant de l'État où s'est conclu dans le fiasco la présidentielle de 2000. Il y a quatre ans, pendant les trois débats entre le vice-président Al Gore et M. Bush, à l'époque gouverneur du Texas, le mot terrorisme n'avait été prononcé qu'une seule fois — par M. Gore. Il l'a été maintes fois hier soir.

M. Bush aura passé presque toute sa présidence à surfer sur le capital de soutien que lui a procuré les attentats 11 septembre 2001. Voyons voir maintenant si, à la lumière de ce premier débat — deux autres se tiendront les 8 et 13 octobre prochains —, la vague se cassera d'ici le 2 novembre.

Le Devoir

VIOXX

SUITE DE LA PAGE 1

était utilisé par environ deux millions de patients dans le monde pour soulager principalement des douleurs arthritiques mais aussi d'autres douleurs, ponctuelles ou chroniques, comme des maux de dos ou de tête. Distribué dans plus de 80 pays, le Vioxx a généré un impressionnant chiffre d'affaires de 2,55 milliards de dollars en 2003, l'équivalent de 15 à 20 % du chiffre d'affaires de Merck.

Très prisé au Québec, le Vioxx a nécessité des déboursés de 29,2 millions l'année dernière uniquement dans le cadre du régime public d'assurance-médicaments. Pas moins de 723 000 ordonnances ont été rédigées à l'intention de 232 000 personnes inscrites au programme d'assurance-médicaments. De son côté, le Celebrex a entraîné des déboursés de 31,8 millions.

Depuis son arrivée sur le marché, en 1999, le Vioxx a connu une croissance constante à laquelle une étude de la Food and Drug Administration (FDA) avait toutefois mis un sérieux frein cet été. L'étude de l'Office du contrôle pharmaceutique et alimentaire américain avait en effet démontré que les patients traités au Vioxx encouraient un risque d'infarctus et de mort soudaine par arrêt cardiaque supérieur de 50 % à celui des patients traités au Celebrex. En conséquence, les ventes de Celebrex et de Bextra avaient progressé régulièrement depuis lors, au détriment du Vioxx. Le coup fatal a toutefois été assené par le biais de nouvelles données recueillies à l'occasion d'une étude de trois ans commandée par Merck pour évaluer l'effet du Vioxx en cas de cancer du côlon. L'étude qui a conduit au retrait de l'anti-inflammatoire a fait plonger le cours en Bourse de Merck, dont l'action a clôturé hier à 33 \$, une chute de 27 %. En revanche, son concurrent Pfizer a progressé de 1,39 %, à 30,60 \$. L'arrêt des ventes du Vioxx grèvera de près de 20 % les bénéfices attendus par Merck pour l'année en cours.

Réalisée auprès de 2600 patients, ladite étude a mis en lumière un risque accru de crise cardiaque ou d'accident cérébrovasculaire débutant après 18 mois de traitement, et ce, à une dose quotidienne de 25 mg. Pendant les 18 premiers mois toutefois, aucun risque accru n'a été relevé, des résultats jugés si-

milaires à ceux obtenus par deux autres études déjà décrites dans la monographie américaine.

En dépit de l'absence de risque à court terme, l'idée d'une commercialisation du Vioxx sous une étiquette qui ferait mention de ces nouvelles données a tout de même été rejetée par Merck. «Nous prenons cette mesure parce que nous croyons qu'elle dessert mieux l'intérêt des patients», a dit le président du conseil et président-directeur général de Merck & Co., Inc., Raymond V. Gilmartin. «Compte tenu de la disponibilité de thérapies de remplacement et des questions soulevées par les données, nous sommes venus à la conclusion que le retrait volontaire est le geste responsable à faire dans les circonstances.»

Même son de cloche du côté des chercheurs du géant pharmaceutique, qui jugent que des études prospectives, aléatoires et contrôlées comme celle-ci constituent la meilleure façon d'évaluer l'innocuité des médicaments. Et pas question de ne pas tenir compte des risques, même s'ils sont minimes, a assuré le président des laboratoires de recherche de Merck & Co., Inc., Peter S. Kim, qui juge le retrait «approprié».

Jugeant pour sa part le risque «minime», l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPA) a quand même recommandé hier à ses membres de cesser l'utilisation de cet anti-inflammatoire tout en invitant les patients qui consomment ce médicament à consulter leur médecin ou leur pharmacien afin de déterminer la conduite appropriée dans leur cas.

Sur le terrain toutefois, la décision de retirer volontairement la petite pilule jaune a été moins bien accueillie par certains médecins. Pour le D^r Claude Laroche, généraliste à la clinique médicale Cadillac, la décision place le patient dans une situation délicate. «On se retrouve avec un trou dans notre pharmacopée. Le Celebrex est bien, mais il est moins costaud. Le Bextra, à cet égard, est une solution de rechange plus intéressante, à la condition qu'il soit ajouté à la liste des médicaments remboursables par le régime public.»

Et il est hors de question pour le médecin de revenir en arrière et de prescrire les anciennes générations d'anti-inflammatoires, certes moins chères mais réputées pour avoir d'importants effets secon-

Le Devoir

TAXIS

SUITE DE LA PAGE 1

le projet de support publicitaire développé par Direct Développement Technologies (DDT) risque de faire grincer des dents les antipubs montréalais s'il se concrétise tel quel. «Le taux de rétention sera très bon puisque ça tournera en boucle, estime Jean-Pierre Guay, responsable du projet chez DDT. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que les gens ne pourront pas zapper. L'environnement est captif, le taux de répétition élevé...» En gros, le message atteindra sa cible.

Le concept a d'abord été développé comme projet-pilote chez Taxi-Coop à Québec. Mais ce marché est trop petit pour intéresser les publicitaires, croit-on chez DDT, où l'on s'est finalement tourné vers la métropole pour vendre l'idée. On aimerait que celle-ci se concrétise dès janvier prochain.

Le projet prévoit que chaque voiture dont le propriétaire ferait l'objet d'un contrat négocié avec DDT serait dotée d'un petit écran installé derrière l'appuie-tête avant. On trouverait aussi deux haut-parleurs à volume réglable ainsi qu'un téléphone cellulaire et une micro-imprimante. Le client assis serait donc bombardé d'annonces, et celles-ci pourraient être choisies selon le trajet afin de vanter les magasins visibles du taxi pendant le parcours. Le passager pourrait également interagir au moyen de la partie tactile de l'écran. Exemple: si un restaurant l'intéresse, il appuie sur l'écran, et la carte d'affaires de l'établissement s'imprime. S'il veut réserver une chambre d'hôtel, le téléphone cellulaire est disponible. Et impossible d'éteindre tout ça s'il prend l'envie au client de faire une balade exempte de propositions d'achat, dit M. Guay. «Il n'aura qu'à regarder dehors ou à s'asseoir à l'avant s'il ne veut pas voir. Il faut garantir aux afficheurs que le produit est toujours en marche, sinon ça n'aura aucune valeur.»

Le dessin officiel de DDT, c'est d'offrir de «l'information aux clients, un outil de service» qui rapporterait à la fois à la boîte et aux chauffeurs. Plusieurs de ces derniers ont confié au *Devoir* leur intérêt à voir une source de revenu récurrente s'ajouter à ce qu'ils grappillent autrement à coups de 10 ou 15 \$. «Personne ne la veut plus que nous, la publicité», affirme Farhès Bou Mhalib, président de l'Association professionnelle des chauffeurs de taxi (voir encadré).

«Tout coûte cher dans le taxi», confie pour sa part Moïse, un Haïtien qui fait le boulot depuis deux ans et qui souhaite que son nom de famille demeure confidentiel. «L'essence, les réparations sur la voiture, l'adhésion à la coop [environ 200 \$ par mois]. Il faut faire de 70 à 80 heures par semaine pour arriver.» Sans compter que le coût du permis de taxi atteint des sommets à Montréal à l'heure actuelle. En effet, alors que sa valeur a augmenté de 43 000 \$ à 89 000 \$ en cinq ans à Québec, il est passé de 53 000 \$ à plus de 210 000 \$ à Montréal au cours de la même période (le nombre de permis y est fixé à 4447, la valeur de ceux-ci étant établie selon le montant des échanges annuels). «Quand on regarde tout ça, je me dis: tant mieux si on peut faire un peu d'argent avec de la pub», résume Moïse.

Mais les chauffeurs ne sont pas tous d'accord. Contrairement à New York ou Toronto, par exemple, il y a très peu de flottes de voitures à Montréal. Sept chauffeurs sur dix «roulent» leur permis dans leur voiture, qu'ils utilisent aussi à des fins personnelles. «Ça ne me tente pas du tout d'avoir une affiche sur le toit quand je vais faire l'épicerie ni de mettre un écran de pub dans la face de mes enfants», disait un autre chauffeur cette semaine.

C'est justement ce qui inquiète le Bureau du taxi, gestionnaire de l'industrie à Montréal. «La Ville n'a jamais caché son ouverture à voir de la publicité dans les voitures, il y a même eu une expérience-pilote en 1997», explique le chef du Bureau du taxi, Richard Boyer. «On voit ça comme une mesure de soutien au développement [la Ville évalue les retombées à six millions]. Pour autant que ça ne détériore pas l'image qu'on tente de bâtir, il n'y a pas de problème. Mais on ne laissera certainement pas n'importe qui mettre n'importe quoi. On ne veut pas que les voitures deviennent des arbres de Noël. On demande donc à l'industrie de s'entendre sur un projet, d'établir une structure de fonctionnement. Nous ferons les paramètres ensuite.»

La Ville ne fera pas de cas par cas, dit l'attaché de presse du Bureau du taxi, Richard Leblanc. Pour l'instant, il est donc hors de question de permettre à une entreprise comme DDT de négocier des contrats individuels avec les chauffeurs. «Si on accepte qu'il y ait de la pub, on va la faire dans un cadre précis et uniforme qui stipulera comment ça va se faire. Ensuite, tout le monde y aura accès de la même façon. C'est important de se doter d'un système qui ne fasse pas fuir les clients.»

Le Devoir

Le Devoir Avec Reuters

WEEK-END CULTURE

Le FFM garde ses commanditaires

ODILE TREMBLAY
Lors que toute une machine d'Etat se met en branle pour remplacer le Festival des films du monde par un nouveau rendez-vous de cinéma...

réel, Gerald Tremblay, au moment de la signature du livre d'or par le jury du festival.
Quant à Kodak, autre commanditaire du FFM, il renouvelerait son appui aux jeunes cinéastes...

ceux qui soumissionneront pour sa succession.
Rappelons que l'échéance des appels d'offres gouvernementaux pour un nouveau festival tombe dans une semaine...

La SODEC change de tête

Jean-Guy Chaput remplace Pierre Lafleur, qui s'occupera dorénavant du divertissement des modes de financement de la culture

STÉPHANE BAILLARGEON
L'ère Pierre Lafleur est terminée à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Le conseil des ministres a approuvé hier la nomination de Jean-Guy Chaput...

530 millions», a expliqué Mme Melançon lorsqu'on l'a interrogée sur le futur mandat du conseiller ad hoc.
«Les demandes de financement arrivent de partout. Il faut trouver des solutions. Comment peut-on financer ce secteur? Quelles sont les solutions imaginées ailleurs?»

Finalistes des prix de l'Académie
Les finalistes des prix de l'Académie des lettres du Québec ont été annoncés cette semaine. Il s'agit de Robert Lévesque pour L'Allié

de personne, de Pierre Ouellet pour Le premier venu - Poétique du passant et de François Paré pour La Distance habitée en vue du prix Victor-Barbeau de l'essai.
Les finalistes du prix Alain-Grandbois de poésie sont pour leur part Jean-Philippe Bergeron pour Visages de l'affolement, Paul Chamberland pour Au seuil d'une

Luce Dufault au Monument-National Du bien qu'elle procure

SYLVAIN CORMIER
Dès que le projecteur lui éclaire le visage, c'est son sourire qui nous illumine. Instantanément, on est bien. Rien que d'être là, en ce jeudi soir de première montréalaise au Monument-National, rien que de sentir à travers ce sourire radieux ce bonheur qu'elle a de chanter devant des gens, elle nous fait du bien.

temps, quitte à ce qu'elle nous dise une fois de plus à quel point elle aime Richard Séguin, Sylvie Paquette et tous ses auteurs et compositeurs. Mais elle est quand même là pour chanter, et elle chante. Houla qu'elle chante. Bien sûr, elle a cette tendance à y aller pleins poumons un peu trop tout le temps et ça finit par niveler l'effet, mais chaque note provient du ventre et chaque mot pèse son poids.

Advertisement for 'dave st-pierre LA PORNOGRAPHIE DES ÂMES' at 'L'AGORA DE LA DANSE'. Includes a photo of a woman and performance details.

À LA TÉLÉVISION

Table listing TV channels (CANAL 1, TVA, IQ, etc.) and their programming schedules for the evening, including shows like 'Le Téléjournal', 'Le Journal', 'Le Monde', etc.

NOS CHOIX CE SOIR
Paul Cauchon
IL VA Y AVOIR DU SPORT!
Michel Tremblay est l'invité de la soirée. Il devra commenter un débat sur l'absence de hockey et un autre sur les familles gaies.

Large advertisement for 'Ce soir 20 h Il va y avoir du sport!' featuring a woman and text about a debate on hockey and gay families.